



RÉUNION PROJET UNESCO – VIADUC DU VIAUR

3CS - Grande salle du RDC – 2 rue du Gaz 81400
Carmaux

1^{er} avril 2019

ORDRE DU JOUR

- Tour de table
- Aménagements des aires du Viaduc du Viaur
- Projet de coopération LEADER
- Divers



AMÉNAGEMENTS DES AIRES DU VIADUC DU VIAUR

Pré-requis pour UNESCO : le classement aux Monuments Historiques du Viaduc du Viaur

- Sentier de randonnée et passerelle pour traverser le Viaur
- Signalisation identique côté 12 et côté 81 : directionnel, panneaux explicatifs
- Voirie : Accès – parkings VL et autocars
- Aires de pique-nique
- Acquisition friche (quasi sous viaduc) pour un stationnement ou aire de retournement ou autre.
- Bureau d'étude avec cahier des charges pour aménagement viaduc (contraintes Natura 2000, contrat rivière, M.H., ...)

- **HORS AMENAGEMENT** :

Extension périmètre Pays d'art de d'histoire (partie 12) – création d'un CIAP côté 12 (Hôtel Malfettes??)

Attention PAH: thématique « Bastides »

Label PAH côté 81 sur la thématique « Patrimoine industriel » ?



PROJET DE COOPÉRATION LEADER

- Peut-on aussi intégrer un projet transnational ?
- Chercher des fonds européens – partie organisation France / partie France-transnationale
- Calendrier ? Dossier prévisionnel le plus tôt possible !
Avant signature du premier devis.
- Dans un projet de coopération il y a des actions communes (la communication par ex.) et des actions locales (ex. aménagement côté Tarn ou côté Aveyron). Il peut y avoir aussi des actions entre les 2 GAL (12 et 81) et aussi entre les 3 GAL (incluant 15).
- Peut-on avoir des financements pour l'accueil en France des délégations européennes ?
- Critères GAL dans les autres pays à vérifier. Il y a des zones urbaines (Solingen, Porto).
- Programmation du projet ?
- Budget prévisionnel (à prévoir enveloppe communication, enveloppe aménagement, ...)



PROJET DE COOPÉRATION - PRÉVISIONS

- **Actions communes (inter-territorial)**

- La communication (avec St Flour)
- La réception à l'automne (avec St Flour)
- Le travail de l'expert (Bertrand Lemoine) (avec St Flour)
- La création du sentier de randonnée

- **Actions locales**

- la mise en place d'une passerelle
- Les animations (conférences, visites guidées, colloques, ...)

QUI va rédiger le projet ? Les Gal et les directeurs OT. Premier jet de rédaction par AG et FS – créer un fichier sur google drive et le partager (avec VVV et les 2 GAL). Présentation en COPIL.

Chef de file enregistre en premier puis les deux autres dossiers.

- **Impératif :** il faut identifier un GAL chef de file pour coordonner tout ce qui est administratif. Chaque maître d'ouvrage devra déposer un dossier à son GAL.
- Saint Flour = chef de file au niveau France.

- **Projet transnational :**

- Avec volet national
- Accord de partenariat avec les autres pays – vérif. Leader Porto/Italie par FG
- Accord partenariat est assez souple

- Enveloppe coopération à prévoir en conséquence



DIVERS COMMUNICATION

○ Communication : une plaquette pour le Viaduc

Couverture
page 01

Sommaire
page 02

Présentation
viaduc +
localisation
page 03

Paul Bodin
+
Faux Namti
page 04

Pourquoi a-t-il
été
construit ?
page 05

Etapas de la construction
page 06

page 07

Innovations techniques
page 08

page 09

Impact de la construction
page 10

page 11

Les couleurs du Viaduc
page 12

page 13

Itinérance
page 14

page 15

Itinérance
page 16

page 17

UNESCO
+ carte
européenne
page 18

Plan
Vallée du Viaur
page 19

4° Couverture
page 20

Chemin de fer
du dépliant



DIVERS

CAHIER DES CHARGES – BUREAU ÉTUDES

- Rédaction du cahier des charges entre service aménagement / OT + qqes élus
- Création d'un groupe de travail (le Comité technique)
- Demande aide aux financements : Départements et Région Occitanie



DIVERS

COMITÉ TECHNIQUE ET COMITÉ DE PILOTAGE

- **Comité technique** : les GAL, les directeurs OT, services aménagement et voirie
- **Comité pilotage** : les 2 com com, CDT/ADT, les 2 communes, les élus départementaux (Guy Malaterre, Jean-Marie Pialat), association VVV, les 2 présidents OT, la région, M. Boutier SNCF réseau

Validation intermédiaire : 2 présidents interco + 2 mairies + 2 présidents OT



DIVERS

RETROPLANNING

- Automne : réception délégations en France sur 2j et 1/2
- Juin 2019 : dépôt dossier projet LEADER au plus tard aux PETR
- 28 Mai à 14h30 à la Mairie de Tanus : COPIL N°1

ORDRE DU JOUR :

Présentation démarche projet

Validation cahier des charges - Bureau étude
aménagement

Questions diverses

- 19 avril : rencontre avec Saint-Flour. RDV à 10h30 à Garabit, réunion et déjeuner. Visite du Viaduc.
- Courrier information invitation COPIL (les participants ADT/CDT) fin avril + courrier invitation COPIL N°1 à envoyer au plus tard le 14 mai 2019



RENCONTRE AVEC PAYS DE SAINT FLOUR

- **19 avril 2019** – rencontre avec Pays de Saint Flour, dans le Cantal
- Objet : Organisation française – lien avec le projet transnational, organisation accueil à l'automne, projet de coopération
- Faire la visite du Viaduc pour voir les aménagements de Garabit.

Participation le 19/04 :

Partie Tarn : Catherine Pinol, Amandine Gonsales, Rolande Azam, François Greffier (Résa véhicule 3CS)

Partie Aveyron : Florian Séguineau, André Bories, J-P. Mazars (excusé), Joël Mouysset, Erwan Dubois (à confirmer)





MERCI DE VOTRE ATTENTION

Prochain rendez-vous ?